



## Verre

Le verre est à déposer dans la borne la plus proche de chez vous.

Déposez vos ordures mis **en sac**, dans la borne, les bouteilles sans bouchon, les pots sans couvercle.



4 points d'apport volontaire sont implantés sur la commune :

- Rue du Gué (à côté de l'école du Jardin Frémin)
- Rue du Colombier (face au Groupe scolaire du Colombier)
- Grande rue (place des Tilleuls)
- Square les Jasmins (centre co colombier)
- Square la Chapelle
- Rue du parc (à côté de la piscine)